

LA GARANTIE JEUNES

La garantie jeunes est un dispositif ouvert aux jeunes de 16 à moins de 26 ans vivant dans des conditions de ressources précaires ayant arrêté leur parcours scolaire, sans emploi ni formation.

L'Etat ouvre pour ces jeunes en difficulté, un droit à un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

Le jeune peut bénéficier d'une allocation.

Découvrir la fiche pratique  **[Lire la suite.....](#)**

